



RELEVÉ DE DECISIONS

ETAIENT PRESENTS

Collège Public :

Jean-Marc NESME, Josiane CORNELOUP, Jean-Claude DUCARRE, Jean PIRET, Thomas JOLY,
Didier CENARD, Pierre MATHIEU, Noël PALLOT, Dominique LOTTE, Jean-Luc CHANUT, Isabelle LAGOUTTE,

Collège Privé :

Christian BAJARD, Marc DOLLAT, Laurence LAPREE, Julien MASSE, Bernard PONCEBLANC, Patrice
REVERDY, Francine DEMELAY, Nathalie CHAPUIS, Françoise LARUE,

ABSENTS OU EXCUSES

M. André ACCARY, Marie-Christine BIGNON, Fabien GENET,

Nathalie CHAPUIS, Flavien FUCHET, Michel PERCHE Marie-Jo Beauchamp, Stefan HERNANDEZ, Roland
SALVI, Emmanuelle LIMARD, Christian KOLECKI, Roger ROUGETET, Jeanine Gineys.

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Monsieur SAFFREY, Sous-Préfet de Charolles
Anthony AUMAND et Caroline VISSANT du Conseil Régional

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des objectifs du programme LEADER « Construisons ensemble l'identité rurale de demain » : orientations, fiches actions, maquette financière, calendrier de mise en œuvre...
- Point sur les projets identifiés qui feront l'objet de demandes de subventions FEADER au titre de ce programme
- Informations sur les modalités d'instruction des dossiers : intervention des services de la Région
- Approbation du règlement intérieur du comité de programmation
- Validation du cahier des charges de l'appel à projet culture
- Projet de programme d'action 2016 pour la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de moyens Etat/Région
- Désignation d'un vice-président
- Questions diverses

1) Rappel des objectifs du programme LEADER

Monsieur NESME précise qu'une convention avec la région et l'ASP a été signée pour un programme Leader 2014-2020 avec une enveloppe 2 400 000 € sur les 6 ans. Il précise ce qu'est le comité de programmation Leader et la stratégie à mettre en place via ce programme.

Cette stratégie répond au projet régional « Construisons ensemble l'identité rurale de demain » dont la priorité est l'accueil de nouvelles activités et de nouveaux actifs. Elle est en cohérence avec les orientations stratégiques du Projet d'Aménagement et de Développement du SCoT : créer 5000 emplois et accueillir 5000 nouveaux habitants à l'horizon 2040.

Ce comité est l'occasion de réfléchir au devenir du territoire et à ce qui nous paraît essentiel.

Les projets s'articulent autour de 3 leviers :

- S'installer au Pays Charolais Brionnais : améliorer l'accueil pour séduire de nouvelles populations et de nouvelles entreprises
- Habiter au Pays Charolais Brionnais : améliorer l'offre de logements et l'habitat
- Vivre au Pays : améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien

2) Informations sur les modalités d'instruction des dossiers : intervention des services de la Région

Anthony Aumand et Caroline Vissand de la Région nous rappellent le rôle de chacun et notamment celui de la Région qui accompagne et contrôle les projets et celui de l'ASP qui procède au paiement et contrôle des dossiers. Le GAL met en œuvre la stratégie votée en décidant du soutien apporté à tel ou tel projet. Le Pays est également un soutien pour le montage de dossiers Feader autre que Leader.

Ils évoquent également des difficultés administratives et financières pour bénéficier des fonds européens.

3) Approbation du règlement intérieur du comité de programmation

Monsieur NESME propose d'étudier et de voter le règlement intérieur du Comité de Programmation qui détermine le fonctionnement du GAL.

Ce règlement intérieur est voté à l'unanimité

4) Validation du cahier des charges de l'appel à projet culture

Le cahier des charges et la grille de sélection des projets a été présenté et validé par le comité de programmation.

5) Désignation d'un vice-président

Le comité de Programmation désigne Madame Josiane Corneloup comme Vice-Président du GAL du Pays Charolais Brionnais.

6) Projet de programme d'action 2016 pour la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de moyens Etat/Région

Chacun des participants évoque les projets pouvant rentrer dans la stratégie du Gal et les problèmes suivants sont soulevés :

- La mobilité (Co-voiturage, aire bien identifiée, ligne TER... et communication)
- L'emploi (difficulté de créer des passerelles entre employeurs et travailleurs sociaux, apprentissage, le développement de pépinières d'entreprises)
- Les filières traditionnelles du Charolais Brionnais
- La transition énergétique